

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Pérennité Prévention Recherche Information (APPRI) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

Le bon sens et la santé publique ont fait Loi

Paris, le 27 janvier 2011 – La défense des intérêts de la santé publique a primé sur celle des intérêts de l'industrie du tabac.

L'Alliance contre le tabac et ses membres se félicitent que les élus aient pris la décision de se ranger du côté de l'intérêt général et de la santé publique, en décidant hier soir de ne pas soumettre au vote la proposition de loi n°2972.

En effet, la Loi Evin a toujours eu le respect du patrimoine culturel ou artistique. En 20 ans, les associations n'ont pas jugé bon de saisir la justice à l'occasion de la diffusion d'images ne correspondant pas à une quelconque propagande ou publicité pour le tabac et ses produits.

L'Alliance contre le tabac tient à saluer l'efficacité de la défense de positions communes pour préserver l'intégrité de la Loi Evin : le Ministère du Travail et de la Santé, le Secrétariat d'Etat à la Santé, les élus, le Haut Conseil de Santé Publique, l'Académie de Médecine et la société civile représentée par l'Alliance et ses membres.

Les acteurs du contrôle du tabac appellent à la plus extrême vigilance au regard de la rédaction du texte d'application (circulaire) envisagé, afin d'éviter toute forme de contournement de la Loi de 1991.

Contacts :

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69
Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Alliance contre le tabac

14 RUE CORVISART - 75013 PARIS - T. +33 (0) 1 43 37 91 51 - F. +33 (0) 1 43 36 91 49